



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

SERVICE JURIDIQUE DE LA FISCALITE

Sous-direction du contentieux des impôts des professionnels

Bureau JF 2 B

86, allée de Bercy - Teledoc 944

75572 PARIS cedex 12

[Arrêté du 12 novembre 2019 portant renouvellement au comité de l'abus de droit fiscal.](#)

Par arrêté du 12 novembre 2019, le ministre de l'action et des comptes publics a renouvelé M. Gilles Bachelier, conseiller d'État, dans ses fonctions de membre et président du comité de l'abus de droit fiscal.